

L'Hebdo

L'info pratique **thouaréenne**

www.thouare.fr **N° 8 - MAI 2020**

La crise sanitaire demande aux citoyens comme aux collectivités de s'adapter temporairement. Votre journal municipal mensuel l'Écho, ne peut être imprimé ni distribué dans les conditions habituelles. C'est pourquoi, l'Hebdo paraît toutes les semaines, afin de suivre l'actualité et vous apporter de l'info pratique. Retrouvez-le dans vos commerces et sur thouare.fr. La Ville remercie les commerçants pour leur aide, qui permet d'assurer la continuité de l'information aux Thouaréens durant cette période.

ACCUEIL DE LA MAIRIE

RETOUR AUX HORAIRES HABITUELS DÈS LE 2 JUIN



À partir du 2 juin, l'accueil de la Mairie rouvre au public aux horaires habituels, à savoir du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 11h45. Par mesure de sécurité sanitaire, l'entrée et la sortie au sein du bâtiment se feront par la salle Val de Loire, avec un cheminement obligatoire. Les démarches d'État-Civil et d'urbanisme, ainsi que les demandes d'entrevues à caractère social (auprès du CCAS) ou concernant la réservation de salles, restent pour le moment sur rendez-vous (adresses mail de contact à retrouver sur thouare.fr).

EN BREF

Le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) rouvre au public le 4 juin, sur rendez-vous : le lundi de 13h30 à 17h30, le jeudi de 9h à 12h15 et le vendredi de 14h à 18h30. Port du masque obligatoire. Contact au 02 51 13 03 60.

Appel à vigilance aux démarchages abusifs : la Ville rappelle qu'en aucun cas, elle ne missionne des entreprises ou des particuliers pour des collectes de fonds, de la prévention Covid-19... Face à ce type de sollicitations, contactez le 02 40 68 09 70 pour toute information.

LE POINT SUR...

Un déconfinement réussi pour les jeunes Thouaréens

Dans le respect des consignes sanitaires nationales, les écoles et le Multi-Accueil ont rouvert le 12 mai. Si de nouvelles dispositions gouvernementales sont annoncées et que la concertation locale entre les acteurs de la vie scolaire s'organise déjà, l'Hebdo fait le point sur ces premiers jours déconfinés.



Parenthèse lecture au Multi-Accueil où six éducatrices s'occupent au maximum de vingt-quatre enfants, jusqu'au 8 juin. Les tout-petits sont répartis par groupes de trois, dans trois espaces différents afin d'éviter les contacts.

En concertation avec les directions des écoles, les parents d'élèves et les services de la Ville, Monsieur le Maire, Serge Mounier, a décidé de rouvrir les écoles dès le 12 mai. Un tiers des effectifs a fait sa rentrée, sur la base du volontariat. L'organisation conforme au protocole sanitaire national, a permis l'accueil d'élèves, de la grande section au CM2, deux jours par semaine. L'accueil périscolaire est assuré matin et soir et le mercredi réservé aux enfants des personnels prioritaires. Quant au midi, le pique-nique fourni par les familles est à déguster au restaurant scolaire ou au parc de la Coulée Verte, dans le respect des mesures de distanciation. Contents de s'être enfin retrouvés, les écoliers se sont vite réappropriés leurs salles de classe, nettoyées et désinfectées par les services de la Ville, plusieurs fois par jour. « Enfants, parents, enseignants, agents municipaux... tous les acteurs de la vie scolaire ont dû s'adapter à cette situation exceptionnelle. La rentrée a eu lieu dans l'intérêt des enfants, pour qu'ils puissent renouer avec leur quotidien d'avant confinement et retrouver un certain équilibre » a déclaré le Maire. Les tout-petits ont eux aussi repris le chemin du Multi-Accueil. Jusqu'à vingt-quatre enfants peuvent être réunis en trois groupes, dans trois espaces différents, afin d'éviter les contacts. À l'aube du 2 juin et des nouvelles annonces du Gouvernement, des réunions ont déjà été entreprises, afin d'adapter la future organisation du lundi 8 juin. Les familles seront informées par mail, courant de semaine prochaine, des nouvelles modalités et possibilités d'accueil de leur enfant.

Bien utiliser un masque : mode d'emploi

BIEN METTRE SON MASQUE ET RESTER PROTÉGÉ



1 Se laver les mains ou utiliser un gel hydroalcoolique



2 Prendre le masque par les élastiques



3 Pincer au niveau du nez



4 Ajuster le masque en dessous du menton



5 Ne pas le toucher

BIEN ENLEVER SON MASQUE



1 Se laver les mains ou utiliser un gel hydroalcoolique



2 Ne pas toucher le masque



3 Le prendre par les élastiques



4 Le jeter à la poubelle



5 Se laver les mains ou utiliser un gel hydroalcoolique

BIEN PORTER SON MASQUE



Rappel : les masques offerts par la Ville sont lavables et réutilisables 50 fois

MASQUES : DISTRIBUTION TERMINÉE

Si vous n'avez pas reçu le vôtre, rendez-vous dès le 3 juin en Mairie

La distribution des masques aux habitants est terminée. « Nous avons décidé d'offrir gratuitement, un masque lavable cinquante fois, à chaque Thouaréen ; la santé de tous est une priorité. Afin d'éviter tout risque sanitaire pour la population, nous avons boité plus de 11 000 masques auprès des 4 500 foyers thouaréens » introduit Monsieur le Maire, Serge Mounier. Il précise : « près de 11 350 masques ont été mis à disposition des habitants : 10 000 achetés par la municipalité dans le cadre de l'achat groupé avec Nantes Métropole et 1 350 fabriqués par des bénévoles, lors d'un atelier couture organisé en Mairie. Par cette action, nous avons anticipé les livraisons successives de Nantes Métropole, la dernière ayant eu lieu ce lundi. C'est pourquoi, nous avons procédé par étapes, sur plusieurs jours ».

Je n'ai pas eu de masque : comment procéder ?

Vous vivez à Thouaré-sur-Loire et vous n'avez pas reçu de masque ou le nombre distribué est insuffisant suivant la composition de votre foyer, hors enfants de moins de 11 ans*. Dans ces seuls cas de figure, des masques vous seront remis dans la limite des stocks disponibles. Présentez-vous à l'accueil de la Mairie à partir du mercredi 3 juin, muni :

- > d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et de votre livret de famille.

* **Important** : les masques fournis sont de taille adulte. Ils conviennent aux jeunes à partir de 11 ans. C'est pourquoi un masque ne sera pas donné pour les enfants en dessous de cet âge.

DON DU SANG

COLLECTE ORGANISÉE LE 9 JUIN

L'Établissement français du don du sang (EFS), lance un appel à la mobilisation des donateurs thouaréens pour le mardi 9 juin, à partir de 15h. En prévention de l'épidémie de Coronavirus, le nombre de dons reste limité sur l'après-midi. Les volontaires sont invités à prendre rendez-vous sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr. Les invitations seront transmises aux donateurs, une semaine avant la date de la collecte de sang. Sur place le jour J, des mesures sanitaires et de distanciation seront prévues pour protéger les donateurs ainsi que le personnel de collecte, afin d'éviter tout risque de transmission du virus.

Rappel : le Coronavirus (COVID-19) est un virus respiratoire qui ne se transmet pas par le sang.

La collecte thouaréenne se déroulera le mardi 9 juin de 15h à 19h, à l'espace la Morvandièrre, 23 rue de Mauves. Pour savoir si vous pouvez donner votre sang : dondesang.efs.sante.fr.

EFSS
Établissement français du don du sang
Des donneurs, une patiente

PRÉPAREZ VOTRE POLYMOIR, DONNEZ VOTRE SANG !

- MESURES SANITAIRES SUR PLACE -
Thouaré-sur-Loire
espace la Morvandièrre, 23 rue de Mauves
Mardi 9 juin de 15h à 19h
Sur rdv à mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr - places limitées

dondesang.efs.sante.fr

Pensez à réserver votre créneau sur le site mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.

RETOUR SUR...

LES PRINCIPALES DÉCISIONS VOTÉES EN MAI



Pour rappel, le Conseil Municipal du 18 mai dernier, s'est tenu à huis clos en Mairie, afin de respecter les consignes sanitaires en vigueur. Il a réuni les élus en visioconférence. Durant cette séance, plusieurs décisions et annonces étaient à l'ordre du jour :

- La non augmentation de la part communale des impôts pour la 6^{ème} année consécutive
- La non augmentation des tarifs municipaux
- Le maintien des subventions aux associations locales
- La mise en avant de la baisse de l'endettement municipal de 11 % en 6 ans
- La création d'un fonds de solidarité Covid-19 de 10 000 € pour les familles au quotient familial plancher de la restauration scolaire
- La création d'un fonds de soutien Covid-19 de 20 000 € pour les associations thouareennes

EN BREF

Le second tour des élections municipales aura lieu le dimanche 28 juin 2020, sauf avis contraire du Conseil scientifique. Un bilan épidémique du pays sera établi deux semaines avant la date retenue, afin de confirmer l'organisation du scrutin. Une information détaillée sur les conditions de vote à Thouaré-sur-Loire sera alors publiée dans un prochain Hebdo, sur thouare.fr et sur la page Facebook officielle de la ville.

Les travaux des ponts de Mauves-sur-Loire ont pris du retard, avec l'arrêt du chantier durant la période de confinement. La déviation en cours vers les ponts de Thouaré-sur-Loire sera prolongée au-delà du 21 septembre. Ces travaux ont pour finalité de garantir la durabilité de la structure pour la sécurité des usagers.